

ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue à huis clos le 14 février 2022 à 19h30 au centre communautaire situé au 5350, 7^e Rang à Saint-Lucien.

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Correspondance remise aux élus**
- 3. Signification de convocation**
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 5. Adoption des procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2022
 - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 janvier 2022
- 6. Finance**
 - 6.1. Autorisation des comptes à payer
 - 6.2. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes
 - 6.3. Échéance de taxes
- 7. Administration**
 - 7.1. Ajustement salarial de Mme Ginette Chapdelaine
 - 7.2. Modification du responsable d'application pour employeurs D
 - 7.3. Formation signaleur
 - 7.4. Formation à la FQM pour Mme Katrine Cormier
 - 7.5. Élection au poste de maire suppléant
 - 7.6. Offre de services Synovatech
 - 7.7. Renouvellement de l'entente avec la firme d'avocat Lavery
 - 7.8. Embauche d'une personne à la comptabilité
- 8. Transport et voirie**
 - 8.1. Autorisation pour des forages exploratoires pour les sols contaminés dans le Domaine-des-Bouleaux
 - 8.2. Autorisation d'appel d'offres pour la municipalisation du Domaine- des-Bouleaux
 - 8.3. Retrait de la Municipalité au projet de transport collectif
 - 8.4. Demande d'autorisation de circulation du Club Kasquad sur les chemins publics
- 9. Hygiène du milieu**

SANS SUJET
- 10. Loisirs, culture et tourisme**
 - 10.1. Aide financière à l'OTJ
 - 10.2. Autorisation de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds de revitalisation des communautés
 - 10.3. Autorisation de présenter une demande d'aide au Programme Pêche en herbe et au Programme Ensemencement des lacs et cours d'eau
- 11. Urbaniste**
 - 11.1. Appui de la Municipalité pour la modification de zonage
- 12. Subvention**
 - 12.1 Utilisation des Fonds de l'aide financière Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
 - 12.2 Autorisation de présenter une demande d'aide financière au Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)

13. Questions des citoyens

13.1. Réponses

14. Divers

15. Levée de l'assemblée

